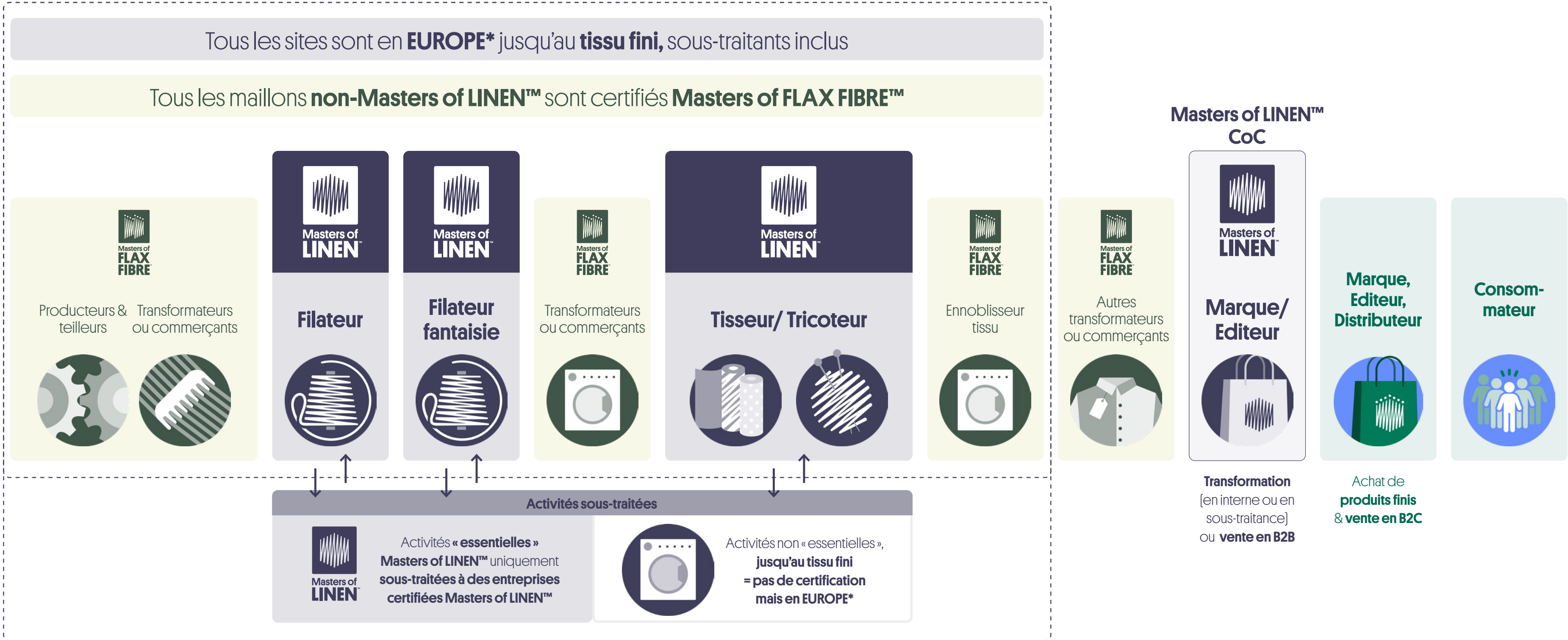


Chaîne de traçabilité certifiée Masters of LINEN™ avec sous-traitance



1. Tous les filateurs, filateurs fantaisie, tisseurs ou tricoteurs doivent être certifiés Masters of LINEN™

2. Toutes les activités non-Masters of LINEN™ doivent être certifiées Masters of LINEN™ Chain of Custody (CoC) ou Masters of FLAX FIBRE™ jusqu'à la dernière transaction B2B.

3. Tous les sites sont en Europe* jusqu'au tissu fini, sous-traitants inclus.

*Pays éligibles: Union Européenne, Royaume Uni et Suisse. Un site tunisien d'un filateur fondateur de Masters of LINEN™ est la seule exception.

4. Les activités "essentiels" Masters of LINEN™ sont la filature, la filature fantaisie, le tissage et le tricotage (circulaire et rectiligne). Les activités "essentiels" Masters of LINEN™ ne peuvent être sous-traitées que par une entreprise Masters of LINEN™ à une autre entreprise certifiée Masters of LINEN™.

5. Les activités non "essentiels" peuvent être sous-traitées par une entreprise certifiée Masters of LINEN™ à une entreprise non certifiée.

Par exemple: Teinture/ blanchiment/ retordage/ guipage de fil/ mèche, bobinage, ourdissage, teinture, impression et ennoblissement de fils, tissus et produits finis, confection de produits finis, etc.